



MODALITÉS

DE L'APPEL AUX DONNS POUR L'ACQUISITION D'UNE TABLE D'HECTOR GUIMARD

Document établi par le Bureau du Cercle Guimard le 11 novembre 2022.

Pour cet appel à la générosité publique, une déclaration préalable a été faite auprès au Préfet de Paris le vendredi 11 novembre 2022.

Le Cercle Guimard

Le Cercle Guimard est une association loi 1901 reconnue d'intérêt général. Son siège social est situé dans l'atelier Guimard - Castel Béranger - 14 rue Jean de La Fontaine, 75016 Paris.

Voir le meuble

Le meuble sera visible chez Sotheby's : 76 rue du Faubourg Saint Honoré 75008 Paris

Montant du don

Le montant minimum d'un don est fixé à 1000€.

Promesse de don

Pour être prise en compte, votre promesse de don devra être envoyée :

- Par mail : infos@lecercleguimard.fr
- Pour toute question : infos@lecercleguimard.fr ou 06 60 06 20 35

Déductions fiscales

Pour les particuliers, la réduction d'impôt est de 66 % du montant don versé. La réduction s'applique dans la limite de 20 % du revenu imposable. Lorsque les dons et versements effectués au cours d'une année excèdent la limite de 20 %, il est possible d'étaler l'excédent sur les 5 années suivantes.

Pour les personnes morales, la réduction d'impôt sur le revenu ou sur les sociétés est égale à 60 % du montant des dons dans la limite de 10 000 € ou de 0,5 % du chiffre d'affaires lorsque ce dernier montant est plus élevé. Dans le cas où ce seuil serait dépassé, la loi prévoit de pouvoir reporter l'excédent sur les cinq exercices fiscaux suivants.

Estimation de la somme à réunir

La maison de vente Sotheby's estime le meuble entre 40 et 60.000€, somme à laquelle il conviendra d'ajouter les frais de vente (commission d'achat 25% + Commission de Frais Généraux 1%) soit une estimation finale entre 60 et 90.000€.

Transformation de la promesse de don en don

Les promesses de dons reçues par le Cercle Guimard seront transformées en dons si et seulement si l'association remporte la vente aux enchères de la table. Si les promesses de dons dépassent le montant de l'acquisition, le donateur aura la possibilité de donner l'excédent au Cercle Guimard ou de recevoir une rétrocession proportionnelle à sa participation.

Exemple :

Don du donateur A : 10€

Prix de l'acquisition : 100€

Total des dons : 120€

Rétrocession : $10/1,2 = 8,33€$ au donateur A (avec reçu fiscal de 8,33€)

Le Cercle Guimard garantit la conservation du meuble dans un local adapté et sécurisé.